VOSGES matin

mardi 30 décembre 2025

PLAINFAING

On en sait plus sur l’étude de faisabilité de la véloroute allant jusqu’au Rudlin



L’étude de faisabilité de la véloroute Plainfaing – Le Rudlin a eu lieu dernièrement. Photo d’illustration Rémy Chanteloup

Le projet de véloroute reliant le centre de Plainfaing à l’étang des Dames, au Rudlin, progresse. La restitution finale de l’étude de faisabilité s’est tenue dernièrement. Elle confirme l’intérêt de cette liaison de 9 km, qui s’inscrit dans le programme Petites villes de demain.

En cette fin d’année s’est tenue la restitution finale de l’étude de faisabilité quant au projet d’une potentielle véloroute reliant le centre de Plainfaing à l’étang des Dames, au Rudlin. Ce projet, long d’environ 9 kilomètres , s’inscrit dans le cadre du programme Petites villes de demain. Une fiche action a été réalisée dans le cadre de la démarche de revitalisation afin de prolonger le réseau cyclable à partir de la voie verte reliant Saint-Léonard à Plainfaing.

• Une étude portée par un bureau d’experts

L’étude a été menée depuis le mois de septembre par le bureau d’études TransportTechnologie-Consult de Karlsruhe (TTK), représenté par Louise Joly, cheffe de ce projet, et Claudia Tassembedo, ingénieure.

La réunion s’est déroulée en présence des maires de Plainfaing et du Valtin, Patrick Lalevée et John Voinson, ainsi que l’adjoint à l’urbanisme, à l’environnement et à l’habitat durable, Benoît Robuchon. Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec de nombreux partenaires et financeurs potentiels : la direction départementale territoriale 88, la Région Grand Est, le département des Vosges, la communauté d’agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le PETR de la Déodatie et le commissariat de Massif des Vosges.

• Un itinéraire pensé dans les moindres détails

Enfin, la maîtrise d’usage, représentée par l’association régionale Vélo Mobilité Active du Grand Est et par l’association L’Engrenage , présentes lors de cette restitution comme tout au long des échanges menés durant l’étude, a rappelé sa vocation à promouvoir la pratique du vélo ainsi que son rôle d’accompagnement des communes dans le développement de ce type de projets.

Le tracé proposé, déjà étudié en amont avec les élus et la chargée de mission Petites villes de demain , a fait l’objet d’échanges et de réflexions approfondies. L’étude détaille notamment les propositions d’aménagement tronçon par tronçon, la création d’aires de repos, la mise en valeur du patrimoine par des arrêts remarquables, l’installation de panneaux d’information ainsi que la signalétique de jalonnement.

• Trouver des compromis

De plus, le diagnostic environnemental, les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet et les différentes propositions techniques ont également été présentés.

Une attention particulière a été portée aux interactions avec la RD 23, plusieurs options d’aménagement et variantes ayant été étudiées afin de garantir la sécurité et la continuité de l’itinéraire, tout en respectant les usages actuels et en limitant les impacts. L’objectif est de trouver un compromis entre les futurs usagers et les usagers du quotidien.